

Bulletin d'informations municipales et associatives

OCTOBRE 2020 - N° 134

www.baho.fr



Au coeur du village

Concours illuminations de NOEL 2020



A l'approche des fêtes de fin d'année, la Municipalité commission et la «Environnement» organisent le concours des maisons et façades illuminées de Noël.

Les habitants de la commune sont invités à participer à ce concours qui prendra en compte la qualité de l'agencement et l'originalité des illuminations de Noël, il est ouvert à toutes les personnes demeurant sur la commune de Baho dont les décorations seront visibles depuis le domaine public, le jury ne devra en aucun cas entrer dans une

habitation ou une propriété afin de juger les réalisations. De nombreux lots à gagner dans les diverses catégories.

Les participants devront faire preuve d'imagination, de créativité.

Ce concours comprendra 3 catégories :

- Maisons et jardins
- Façades maisons
- Façades commerçants

Le jury se déplacera entre le 15 et 23 décembre à partir de 19h. Il sillonnera l'ensemble de la commune et ne passera qu'une fois, il sera composé d'élus communaux, de membres bénévoles ainsi que d'élus issus du conseil municipal des enfants. Les membres du jury ne pourront pas participer au concours.

Vous êtes invité à participer à ce concours en vous inscrivant sur le site de la commune www.baho.fr ou en venant retirer votre bulletin d'inscription en Mairie avant le 27 Novembre. Attention ! Passé ce délai, votre candidature ne sera pas retenue.

Merci pour votre participation et que les rues de notre commune scintillent à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Bonne chance à toutes et à tous.





SOMMAIRE

- P1 Illuminations Noël
- P2 C.R. Conseil
- P3 Élections municipales
 - Gaz hilarant
 - Déchets verts
 - Crèche
- P4 Ensemble pour un nouveau Baho
 - Secours Catholique
 - Baho Pézilla
- P5 Baho Form
- P6 RC Baho XIII
 - Aire Nou
- P7 Tennis club
 - La paroisse
 - Baho Rétro
- P8 Journée mondiale du Diabète

AGENDA

RAISON DES **MESURES SANITAIRES** ACTUELLES, AUCUNE **MANIFESTATION** N'EST PRÉVUE POUR LA FIN DE L'ANNÉE.

Mairie de Baho: Tél.: 04 68 92 20 61 - Courriel: mairie.baho@wanadoo.fr Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h

Retrouvez votre Baho Infos en couleur sur le site officiel www.baho.fr

Compte-rendu du conseil municipal

Vie au village

Nombre de membres en

exercice: 23

L'an deux mille vingt et le 17 septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie

sous la présidence de Patrick GOT

Présents: 21

Votants: 23

Sont présents: Patrick GOT, Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Bruno ANIEN, Catalina BERIOT, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Catherine PORTAS, Chantal BENOIT, Christine TIGNOL,

Stéphan GYBELY, Jean François VORMS, Isabelle MINGORANCE, Olivia FORNOUS NOYÉ, Nicolas BARDETIS, Raphaël ROS, Roger DUCASSY, Jérôme ROFES, Mélanie IGLESIAS,

Représentés: Alain SERRAT par Patrick GOT ET Stéphanie FORCADA par Jeanne OUROS

Secrétaire de séance: Jean-François VORMS

OBJET: AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE METTRE EN VENTE DES PARCELLES DE TERRAIN SISES LOTIS-**SEMENT DU MOULIN SAINT ANNE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le choix de la municipalité de déclasser des parcelles de terrain sises lotissement du moulin Ste Anne, le long du canal Vernet et Pia pour les céder aux riverains.

Une modification du parcellaire cadastral a été engagée permettant de créer 4 parcelles.

Le Maire propose de fixer le prix de vente à 35 euros le mètre carré (soit le prix fixé par les Domaines majoré des coûts de géomètre).

Le Conseil Municipal oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- D'AUTORISER le Maire à mettre en vente les 4 parcelles de terrains crées entre le lotissement du moulin Ste Anne et le canal du Vernet et Pia au prix de 35€ le mètre carré.
- D'AUTORISER le Maire à signer toutes les pièces et actes authentiques afférents à cette vente. Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET: DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder aux virements crédits suivants

Dépenses de fonctionnement

	Art 60623	- 3 000€	Art 678	+ 3 000€					
Dépenses d'investissement									
	Art 21318	- 27 000€	Art 238	+ 27 000€					
	Op 937 Art 2313	- 5 000€	Art 1641	+ 5 000€					

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité D'APPROUVER la décision modificative n°1 au budget principal 2020 selon les modalités ci-dessus Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire informe l'assemblée que certains agents sont promouvables à l'avancement de grade au titre de l'année 2020. M. le Maire a soumis à l'avis de la CAP du centre de Gestion des Pyrénées Orientales, 6 propositions d'avancement. Lors de sa réunion du 4 mars 2020, la CAP a émis un avis favorable à ces propositions.

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs du personnel communal pour permettre la promotion de ces 6 agents:

- Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 2e classe à temps complet et suppression de 2 postes d'adjoint technique à temps complet
- Création de 2 postes d'adjoint technique principal de 2e classe à temps non complet (1 poste à 32/35e et 1 poste à 26/35e) et suppression de 2 postes d'adjoint technique à temps non complet (1 poste à 32/35e et 1 poste à 26/35e)
- · Création d'un poste d'ATSEM principal de 1ere classe à 28/35e et suppression d'un poste d'ATSEM de 1ere classe à 28/35e
- -Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ere classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2e classe
- Suppression d'un poste d'attaché principal territorial TC

Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- DE MODIFIER le tableau des effectifs du personnel communal selon les propositions ci-dessus.
- DE PUBLIER à compter du 1er octobre 2020 le nouveau tableau des effectifs du personnel communal.

OBJET: DECLARATION DE PREEMPTION DE LA MAISON DE VILLAGE CADASTREE AL118

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la volonté de la municipalité de créer des espaces de convivialité et de stationnement dans le centre du village en démolissant certaines maisons ou certains îlots. Il a ainsi été créé le parking de Guardia, la fontaine de la rue du Ball, la place de l'église et plus récemment le stationnement de la rue de la Coutibe. Afin de prolonger cette politique urbaine, le Maire propose au Conseil de procéder à la préemption de la maison de village cadastrée AL 118 vendue au prix de 13 000€ afin de la démolir et d'aménager l'espace ainsi libéré.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, par 16 voix pour, 3 abstentions (Bruno ANIEN, Catalina BÉRIOT, Christine TIGNOL) et 4 voix contre (Mélanie IGLÉSIAS, Johanna MARIN, Jérôme ROFES, Roger DUCASSY)

- D'AUTORISER le Maire à préempter la maison de village cadastrée AL118 au prix de 13 000€
- D'AUTORISER le Maire à signer toutes les pièces et actes authentiques afférents à cette délibération

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

Elections municipales validées

Mairie de BAHO, le premier magistrat reste en place

Le tribunal administratif de Montpellier a rendu son jugement, en date du 23 septembre 2020, en faveur de la liste élue, contre le déposant du recours Monsieur Roger DUCASSY.

A la suite, de l'élection municipale, du 15 mars 2020, de la liste «Continuons ensemble pour Baho» conduite par le Maire sortant Patrick GOT, un recours, pour annulation du premier tour des élections municipales, a été déposé par Monsieur Roger DUCASSY tête de la liste de l'opposition.

La juridiction administrative a rejeté les arguments présentés par Monsieur Roger DUCASSY et a entériné le résultat de l'élection du premier magistrat de la ville, Monsieur Patrick GOT.

Cartouches de gaz hilarant interdites



L'inhalation de ces cartouches de gaz un danger pour la santé de nos jeunes

Comme dans de nombreuses communes, notre village n'est pas épargné par l'utilisation de cartouches de gaz hilarant, le protoxyde d'azote. Le protoxyde d'azote est en vente libre sous forme de cartouche utilisée dans le siphon à Chantilly. Son inhalation s'est répandue chez les jeunes qui le détournent de son usage initial pour ses propriétés euphorisantes. Ce gaz respiré par les jeunes, qui devient une drogue, peut entraîner des effets indésirables tels qu'un symptôme neurologique ou neuromusculaire graves et irréversibles, une dépendance totale au protoxyde d'azote. Nous avons constaté la présence de ces cartouches jetées sur la voie publique. Tant pour des raisons de santé que les déchets qu'elle génère, la municipalité a pris un

arrêté municipal portant interdiction de détention et de consommation de cartouche de protoxyde d'azote sur l'espace public de notre commune.

Collecte des déchets verts



Le ramassage des déchets verts à domicile est un service gratuit que la Commune et Perpignan Méditerranée CU offrent aux bahotencs.

Nous vous rappelons qu'il est **OBLIGATOIRE** de vous <u>INSCRIRE</u> afin d'organiser la collecte.

Sans inscription, vos déchets verts ne seront pas collectés.

- Inscription auprès de la Mairie en téléphonant au : 04 68 92 20 61 AVANT LE MARDI 12H pour un ramassage le jeudi.
- Les déchets verts (type branches) doivent être attachés en fagots de 1,5m de long maximum.
 QUANTITÉ LIMITÉE À 1M³ par collecte.
- Les déchets de tonte devront être mis dans des sacs laissés ouverts, pour un POIDS MAXIMUM DE 20 KG par collecte.
- Les volumes plus importants ne seront pas emportés par les services municipaux et devront être directement amenés par vos soins à la déchèterie.

Afin de ne pas entrer en concurrence avec les entreprises d'entretien des jardins, ce service doit rester limité à de petites quantités.

Il est donc impératif de respecter les consignes ci-dessus.

La crèche

Suite à la crise sanitaire, les activités de la crèche ont été nettement réduites. La passerelle avec l'école maternelle n'a pu être mise en place.

Ce 1er septembre, 19 enfants ont fait leur première rentrée scolaire.

Tom, Elsa, Alexandre, Elaia, Maxence, Adan, Mayel, Pilar, Syana, Chloé, Appoline, Timéo, Alana, Tahys, Hector, Mathéo, Vélina, Lisa et Tiago, nous vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire.

N'hésitez pas à venir nous dire bonjour!

Pour cette rentrée 2020, nous sommes heureux d'accueillir 16 petits nouveaux : Hugo, Chloé, Marius, Swany, Johanna, Timéo, Alma, Gulian, Jean, Tomas, Séléna, Louna, Logan, Mathéo, Noah et Chloé. Leur phase de familiarisation a débuté le 1er septembre. **Nous leur souhaitons la bienvenue**.







Cette année, le thème du projet pédagogique s'articule autour des animaux. Un décor a été réalisé afin de mettre en lumière celui-ci.

Expression de la liste « Ensemble pour un nouveau Baho »

Lors du conseil municipal du 17/10/2020 notre liste s'est étonnée d'apprendre que la mairie souhaitait préempter une maison rue Neuve pour le prix de $13\ 000\ \epsilon$.

Nous apprenons ainsi que cette préemption a pour but la réalisation de deux emplacements de stationnement. Les 13 000€ ne représentant que l'achat du bien, nous interrogeons ainsi le conseil élu sur le coût total de l'opération. A notre grande surprise, le maire nous informe qu'il est impossible de budgétiser ce projet... Face à ces interrogations pertinentes, un conseiller de la liste majoritaire proposera même un délai de réflexion supplémentaire afin de mûrir le projet. Nous sommes d'accord et proposons également une consultation publique. Ces demandes nous seront refusées. Pourtant, après vérification, il semble que les habitants concernés par le projet n'aient pas été consultés. Ainsi, lors du vote de ce projet 4 contre nous concernant et 3 conseillers de la liste du maire élu se sont abstenus...

Il nous parait en effet que ce projet non budgétisé va coûter bien cher à la commune alors même que ce n'est pas l'intérêt général (but premier d'une opération de préemption) qui est en jeu mais une "privatisation" de deux emplacements de stationnement qui ne profitera bien entendu pas à l'ensemble des Bahotencs.

R.DUCASSY - M.IGLESIAS - J.ROFES - J.MARIN

Secours catholique

Pendant la période de la PANDEMIE, le Secours Catholique ne reçoit que sur rendez-vous Rue du Roc de QUAZEMI (près de L'Eglise du Cénacle) St Estève

Tél 06.89.32.06.16 Les mardis de 14h30 à 16h00

MASQUE OBLIGATOIRE LORS DU RENDEZ VOUS

La permanence du secours Catholique est fermée les jours fériés et durant les vacances scolaires.

L'antenne du Secours Catholique de St Estève vous propose :

- *Un accueil individuel sur rendez-vous, une écoute, un accompagnement personnalisé, une aide ponctuelle.
- *Une aide dans le français oral, comment mieux se comprendre et communiquer.
- *Une aide à la recherche d'emploi cv lettre de motivation etc...

Nous sommes en recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous téléphoner au 06.89.32.06.16

Baho Pézilla Football

ECOLE DE FOOT DU BAHO-PEZILLA F.C.

C'est depuis le mercredi 9 septembre, au Stade Michel BARDES de BAHO, que la reprise en douceur s'est effectuée pour la pratique de votre sport favori et en tenant compte des mesures sanitaires en vigueur.

Il y a encore quelques places disponibles dans certaines tranches d'âge.

Rappel : voici les catégories accueillies :

U6 (né en 2015) / U7 (2014) / U8 (2013) et U9 (2012) de 14h30 à 16h

U10 (2011) / U11 (2010) / U12 (2009) et U13 (2008) de 16h à 18h

(tous les mercredis sauf vacances scolaires). Goûter offert aux U6/U7/U8 et U9

Pour les U12 et les U13, séance tous les lundis de 18h à 19h.

U14 (2007) et U15 (2006), entraînements tous **les mardis et vendredis** de **18h à 19h30** sur PEZILLA-LA-RIVIERE.

Bonne nouvelle : Le club continue à accueillir les moins de 5 ans (Babys) pour la cinquième année consécutive. C'est Chloé (une passionnée) qui va leur apprendre la découverte du football. Entraînements tous **les mercredis** de **14h30 à 15h30**.

Dossier d'inscription à retirer en Mairie ou au Stade.

Renseignements au 06.82.34.90.43 ou 06.33.66.66.14 A bientôt avec nous.





Baho Form



Danse classique - Moderne-Jazz dès 5 ans Tous les mercredis par Stéphanie Initiation Danse 5 - 6 ans : 17h - 18h Danse classique 7 - 8 ans : 16h - 17h Danse classique 9 - 11 ans : 18h - 19h Danse classique + 12 ans : 13h30 - 15h Modern-Jazz 15 - 16 h Nouveautés : Body Step et Body Fitness tous les mardis et jeudis de 18h15 à 19h15 et de 20h15 à 21h15 avec <u>So Raya</u>





Pilate tous les lundis et jeudis de 9h30 à 10h30 Le Pilate est une méthode de renforcement des muscles profonds, responsables de la posture adaptée à tout âge.



Zumba kid les mardis et jeudis de 17h15 à 18h15

Zumba adulte les Mardis et jeudis de 19h15 à 20h15



Yoga tout les vendredis de 10h à 11h30

Toutes les séances sont animées par notre intervenante en Yoga Marie-pierre.

Elles débutent par des exercices de respiration, puis d'échauffement, de salutation et de posture et se termine enfin par un moment de relaxation.



Bébé Gym tous les Mercredis ou Samedis de 9h45 à 10h45 - Salle Taekwondo / Crèche Gym Enfant tous Mercredis ou Samedis de 11h à 12h Salle Taekwondo / Crèche

Planning des randonnées automne 2020

Date	Lieu	Accompa- gnateur	Denivelé	KM	Durée	Départ	Observations
18/10	Conat Roc de les Creus	Béatrice	750	11,5	5H30	8h00	Repas tiré du sac
25/10	Chapelle Santa Engracia	Maryse	500	12	4	8h30	Changement d'heure Repas tiré du sac ou grillade selon le temps
15/11	Vallée Heu- reuse	Jacky	500	10	3h30	8h15	Repas tiré du sac
22/11	Mont Tauch	Béatrice	450	13	4h30	8h00	Repas tiré du sac
29/11	Ambre et Cas- telmaure	Bruno	400	9.5	4h	8h00	Repas tiré du sac

Racing Club Baho XIII

Le début de l'aventure!

Peu de lisibilité sur l'avenir du sport amateur dans ces difficiles moments de pandémie. La gestion des associations se fait à l'aveugle, les directives ministérielles arrivant chaque quinzaine.

Chaque région, chaque agglomération vit des conditions différentes et nous obligent à des remaniements permanents.

Cependant on veut y croire et tout est fait pour continuer à assumer notre rôle d'animateur social de notre commune.

Les Salamandres, en groupe renforcé sont engagées sur le tournoi à neuf qui se déroule à Toulouges le 17/10.

Première sortie! Premiers frissons!

Les matches de l'équipe première reprennent le 11/10 mais c'est le 18 que Baho XIII accueillera sa première rencontre. Nous recevrons ce jour-là Carpentras qui affiche des ambitions d'Elite1.

Match de reprise sous haute surveillance. Les gestes barrières ne seront pas seulement imposés aux acteurs de la rencontre mais aussi à nos supporters

à qui nous demandons la plus grande discipline. En effet tout manquement aux obligations sanitaires autorisera l'autorité de tutelle à sanctionner LE CLUB!

Venez nombreux! Venez masqués! Merci



Aire Nou de Bao una entitat al servei de la llengua catalana

seus primers 25 anys d'existència. Un any molt estrany que ha vist totes les activitats aturades .

Represa progressiva dels músics i Correfoc i també creació d'una nova activitat que el Ball de bastons. Sense descuidar el taller de gimnàstica esperant les autoritzacions de la practica dels Castells.

Però 2020, quart de segle ha estat per Aire Nou, malgrat la pandèmia un any fructuós en premis pel seu treball per la llengua.

El premi « Combat d'Arbúcies » que va dirigit a reconèixer persones o entitats, que s'hagin distingit en la defensa dels drets de les persones o de col.lectius.

Aire Nou de Bao arriba al final dels I sobretot el premi « Creu de Sant continuat de promoció de la cultu-Jordi » atorgat pel Govern de la Generalitat de Catalunya.

> La Creu de Sant Jordi és un dels màxims reconeixements que pot rebre una persona per part de la Generalitat de Catalunya. La distinció es va crear el 1981 amb la finalitat de distingir les persones naturals o jurídiques que, pels seus mèrits, hagin prestat serveis destacats a Catalunya.

> El motiu d'aquesta recompensa compromís infatigable amb la llengua i la cultura catalanes a Catalunya Nord. La seva tasca al servei de la llengua és remarcable, duta a terme de moltes formes. Pel treball

ra, la qual cosa ha contribuït a la construcció d'uns espais culturals compartits que han permès superar les fronteres administratives establertes entre la Catalunya Nord i els altres territoris del país. »

Això donarà més empenta a l'Associació dins la seva tasca de defensa i promoció de la llengua i la cultura catalanes, objectius fixats pels membres fondadors hi ha 25 anys.

Recordem que les portes de La Vilbau és : « Pel seu quart de segle de són ben allandades et que si no sabeu els català, totes les activitats proposades ajudaran a ho aprendre. Per les animacions del final d'any, quan en sabrem més, en sereu assabentats.

airenou@airenou.cat www.airenou.cat





Creu de St Jordi placa







Correfoc Els Banys

Informations associatives

Tennis Club Baho



Le club de tennis a fait une bonne rentrée!

Du niveau blanc enfants jusqu'aux adultes compétition, tous les cours ont démarrés depuis le 19 septembre.

N'hésitez pas à venir vous renseigner pour devenir adhérent et bénéficier de 3 courts dont 2 éclairés.

Il reste également de la place en cours adultes loisirs du mercredi soir à 19h et lundi soir en compétition à 18h30.

Nous organiserons des stages durant les vacances scolaires, les renseignements seront disponibles au club ou par téléphone au 06.14.83.67.45.

A bientôt sur les courts!

La Paroisse

Le catéchisme pour les enfants, l'aumônerie pour les plus grands et les parcours de chemin de Foi pour les adultes, c'est possible tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre les groupes.

Pour les enfants, à partir de 4 ans éveil à la foi avec Véronique 06 84 84 46 80

Pour les enfants de 8 à 11 ans Béatrice et Christèle 06 60 19 95 31

Pour les collégiens Caroline (Contacter sœur Miriam 07 61 59 61 56)

Pour les lycéens Mathieu et Bertrand 06 47 68 15 21

Pour les adultes baptisés désirant approfondir leur foi, une rencontre par mois, Véronique 06 84 84 46 80

Pour les adultes désirant accomplir un parcours de foi vers les sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême, Confirmation, Eucharistie)

Contacter

Sœur Miriam 07 61 59 61 56 Père Roger 07 67 71 76 22

Pour les obsèques : Père Joseph 06 47 21 91 39

Le covid a bousculé le calendrier de nos 1ère communion, après le 1er groupe ayant reçu le sacrement en juillet, le second groupe de la communauté de Baho a pu recevoir le sacrement eucharistique le dimanche 13 septembre en l'église Notre Dame du Cénacle à St Estève.

Baho Rétro



Invités par la société FLORILEGE, c'est 31 adhérents qui ont souhaité participer à cette agréable journée à SETE.

Très sympathiquement reçus par leur animateur Christophe qui par moult explications nous a commenté l'efficacité de la chaleur sèche en matière d'entretien et de désinfection.

A midi nous avons partagé un très agréable déjeuner avant d'aller voquer sur les eaux.

Le temps n'étant pas tout à fait de la partie (soleil mais vent), c'est sur un bateau couvert et à étage « l'Aquarius » que nous avons embarqué au lieu du « Canauxrama » qui fait les canaux de la ville. De ce fait nous n'avons pu voir la barque de BRASSENS.

La visite du port jusqu'à la mer nous a été largement commentée. Cela nous a permis de découvrir, non seulement le côté lucratif du port, aux

multiples bateaux de plaisance mais, également tout le côté économique de ce port, allant des chaluts de pêche, au gros thoniers, aux navires transportant plus de 2500 bêtes (moutons et vaches) sur des navigations allant jusqu'au Liban. Cette balade nous a également permis de voir les diverses constructions le long de la côte rocheuse, l'ensemble des criques, la vue sur le Mont Saint-Clair, le théâtre de la Mer et entre-autre le très vieux cimetière appelé cimetière marin (Brassens étant enterré au cimetière nord).





Comme prévu les ateliers Dentelle et Dessin (baptisé : ART'IS SHOW BAHO) ont repris. Dans quelques jours c'est également la Peinture sur Soie qui reprend ses activités. Ces ateliers sont respectivement encadrés par Nicole PUIGBO, Josy ZEMANO et Gisèle BAILLS.





MAISON DE SANTÉ

LES CASTELLS

Rencontre avec une équipe pluridisciplinaire (e la Maison de Santé



SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020 De 8H30 à 16H00 PHARMACIE JAUZE, 66540 BAHO